



RÈGLEMENT Championnat Régional Western

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le Circuit Régional 2023-2024

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ


Entre nous, c'est humain



I. Conditions de participation

Le Championnat Régional BFC Western est réservé aux cavaliers licenciés en Bourgogne-Franche-Comté.

Les épreuves sont ouvertes à tous les cavaliers ayant une licence FFE 2024 ainsi qu'un certificat médical et l'attestation parentale pour les mineurs.

Les engagements se font par le système fédéral habituel.

Le règlement Western FFE est appliqué.

II. Liste des épreuves du Championnat Régional

Epreuves Club n°2400810	
6	Club A Horsemanship
7	Club Pony Horsemanship
8	Club 2 Horsemanship
9	Club 1 Horsemanship
13	Club A Trail
14	Club Pony Trail
15	Club 2 Trail
16	Club 1 Trail
17	Club A Ranch Trail
18	Club Pony Ranch Trail
19	Club 2 Ranch Trail
20	Club 1 Ranch Trail
21	Club A Ranch Riding
22	Club Pony Ranch Riding
23	Club 2 Ranch Riding
24	Club 1 Ranch Riding



Epreuves Amateur n°202421005	
3	Amateur 2 Horsemanship
4	Amateur 1 Horsemanship
8	Amateur 2 Trail
9	Amateur 1 Trail
10	Amateur Elite Trail
11	Amateur 2 Ranch Trail
12	Amateur 1 Ranch Trail
13	Amateur Elite Ranch Trail
14	Amateur 2 Ranch Riding
15	Amateur 1 Ranch Riding
16	Amateur Elite Ranch Riding

Les disciplines proposées en Championnat Régional :

- **Performance: le Horsemanship et le Trail**
- **Ranch: le Ranch Trail et le Ranch Riding**

III. Classements individuels du Championnat

Sur chaque épreuve du concours un cavalier est noté (cf feuilles de scores).

Si un cavalier a plusieurs chevaux dans une même épreuve, seul son meilleur résultat sera pris en compte.

Le résultat est attribué à un cavalier, quel que soit le cheval présenté au cours de l'épreuve.

Un couple peut participer à plusieurs disciplines, mais ne peut pas participer dans une même discipline à deux championnats (ex : amateur 2 ranch trail et amateur 1 ranch trail).

IV. Les cas non prévus au règlement

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission Western BFC.



V. Remise des prix

L'organisateur récompensera en lots les meilleurs cavaliers de son concours.

Le jour de la compétition il y aura deux remises des prix :

- Une remise des prix de l'épreuve
- Une remise des prix du Championnat Régional avec podium et remise des médailles uniquement pour les cavaliers BFC.

Le CRE BFC récompensera les 3 meilleurs cavaliers de la Région Bourgogne Franche-Comté dans chacune des catégories énoncées au-dessus avec des plaques, flots, médailles.

Pour qu'un championnat de Bourgogne Franche Comté soit valable, l'épreuve support doit comporter au minimum 3 cavaliers ou équipes partants différents issue de la région Bourgogne Franche Comté. Pour les épreuves de moins de 3 cavaliers ou équipes partants, il n'y aura pas de podium pour le Championnat Régional mais uniquement une remise des prix de l'épreuve. Le coefficient majoré sera appliqué selon le règlement fédéral.

VI. Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Championnat / circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Équitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Championnat / circuit Régional CRE BFC**.

